

# LA NOUVELLE GAZETTE, LA PROVINCE : L'EMPLOI DU COIN DANS VOTRE QUOTIDIEN...

L'histoire de "La Nouvelle Gazette" débute en 1857 quand un libéral carolorégien publie une feuille électorale intitulée "La Gazette de Charleroi". Elle durera le temps du scrutin. En 1867, l'association libérale de Charleroi édite un quotidien : "Le Progrès de Charleroi". Neuf ans plus tard, il sera vendu à une société anonyme, "Presse libérale de Charleroi" (son conseil d'administration formé de notables de la région). Le 22 avril 1878, le premier numéro de "La Gazette de Charleroi" voit le jour; sa publication sera interrompue durant la première guerre mondiale. 1934 est l'année

de l'acquisition d'un quotidien namurois, "La Province de Namur". Suivront la reprise d'un quotidien bruxellois "Sambre et Meuse" et la création d'une édition à La Louvière qui portera le nom de "Centre". Après une cessation des activités durant la seconde guerre, un nouveau titre, "La Nouvelle Gazette", paraîtra en 1945. Les éditions régionales du quotidien carolorégien reprendront vie, elles aussi : "La Province" pour Mons et le Borinage et "La Liberté", à Bruxelles.



## Journal indépendant à vocation régionale

À la fin de l'année 1961, l'édition de Bruxelles de "La Nouvelle Gazette" sera interrompue. Le groupe Rossel entrera, en 1968, dans le capital de la SA "Presse Libérale de Charleroi", pour y devenir majoritaire et donner un nouvel élan au quotidien et à ses éditions.

Journal indépendant, "La Nouvelle Gazette" affirmera clairement sa vocation régionale, augmentera son lectorat, sous l'impulsion de Michel Fromont, pour frôler la barre des 100.000 exemplaires dans les années 80. En même temps, seront lancées les éditions "Sambre-et-Meuse" et "Brabant Wallon", qui seront suivies de l'édition "Botte du Hainaut". En 1985, un accord est conclu entre "La Nouvelle Gazette" et le "Journal et Indépendance-Le Peuple", pour l'impression de ce journal auquel la première fournira aussi l'essentiel des pages, à l'exception du contenu politique.

Après une période expérimentale d'échanges rédactionnels avec La Meuse, les synergies aboutiront à la création de Sud Presse en 1991 et à l'installation, à Bruxelles, d'une rédaction nationale commune.

## La Nouvelle Gazette / La Province - Emploi

Chaque samedi, "La Nouvelle Gazette / La Province" publie un cahier spécial : "Emploi", très attendu par 222.000 lecteurs.

Pourquoi ceux-ci font-ils confiance à la presse quotidienne ? Sans doute offre-t-elle une crédibilité supérieure qui permet un recrutement qualitatif. Avec ses informations de proximité, "La Nouvelle Gazette / La Province" est devenue la référence emploi au niveau régional. Un contenu rédactionnel étoffé aborde chaque semaine la plupart des secteurs professionnels : ouvrier, employé, paramédical, Horeca, intérim... Les possibilités de formations sont aussi détaillées. Les offres d'emplois sont clas-

sées par rubriques, de manière à permettre une recherche facile et fructueuse.

Parmi la presse quotidienne, ce cahier spécial Emploi atteint un chiffre impressionnant de 34 % de parts de marché. Par ailleurs, on estime qu'à Charleroi, il touche sept lecteurs sur dix. À La Louvière et à Mons, il est également devenu le numéro 1 dans ce créneau très spécifique.

Son lectorat est partagé de manière presque égale entre hommes et femmes. L'âge moyen des lecteurs se situe entre 25 et 44 ans. Le profil de ce cahier emploi peut être qualifié de jeune et dynamique.

### LA NOUVELLE GAZETTE / LA PROVINCE EMPLOI

(Madame Cathy Carette)

Quai de Flandre, 2

à 6000 CHARLEROI

Tél : 071/27.64.03

Fax : 071/27.64.46

E-mail : Cathy.Carette@sudpresse.be



Chaque samedi,  
"La Nouvelle Gazette /  
La Province"  
publie un cahier spécial :  
"Emploi".

